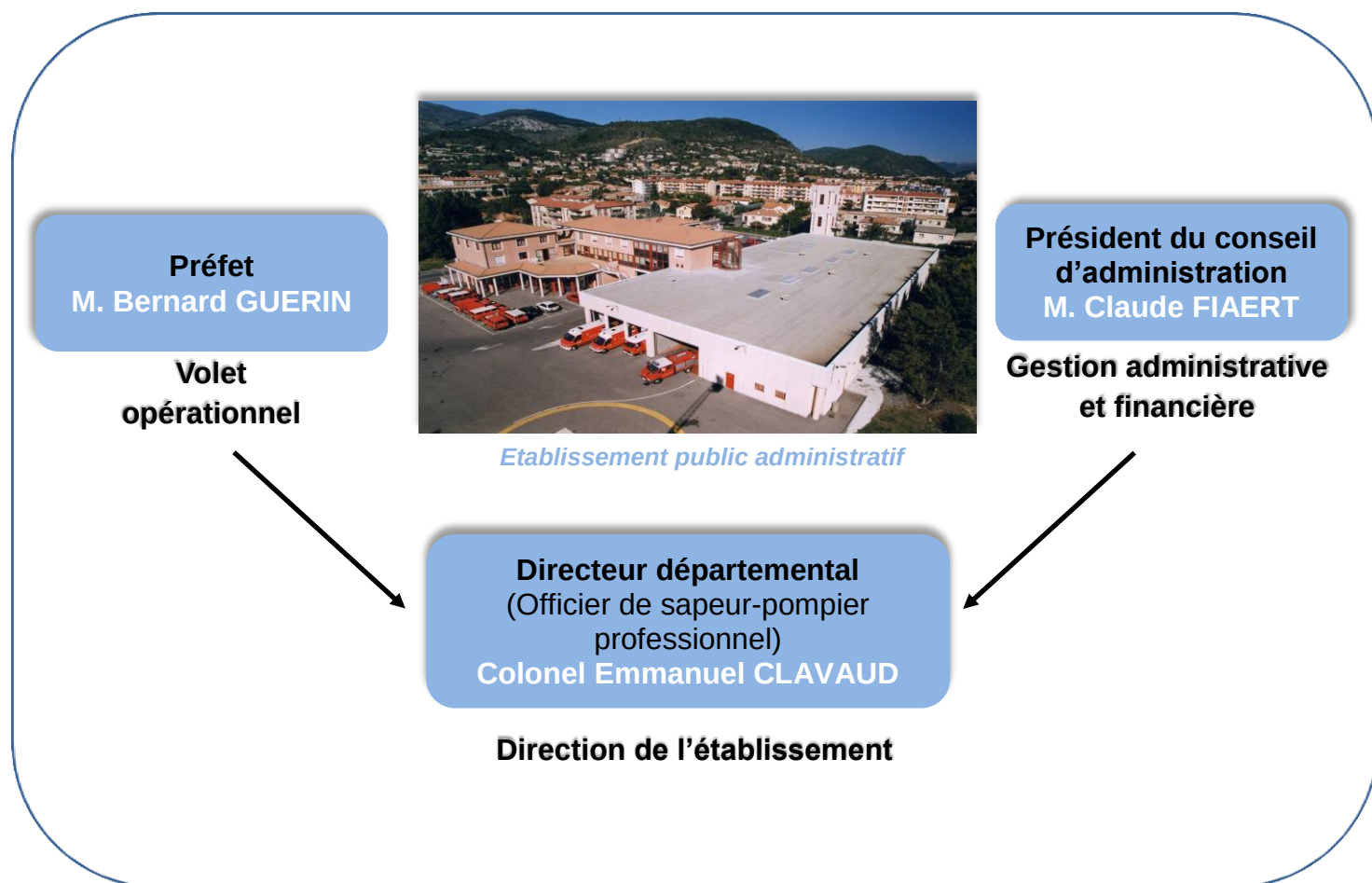




PLEINS FEUX SUR LES SAPEURS-POMPIERS D'ORAISON

1. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

1.1. Missions et gouvernance



Les Sapeurs-Pompiers du département concourent à la **protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes**, ainsi qu'au **secours d'urgence des personnes** victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

1.2. Organisation territoriale de proximité

Pour mener à bien ses missions, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence (SDIS 04) est organisé territorialement en 3 niveaux :

- 3 groupements territoriaux
- 7 compagnies
- 40 centres d'incendie et de secours.

Ce dernier niveau constitue l'échelon opérationnel.

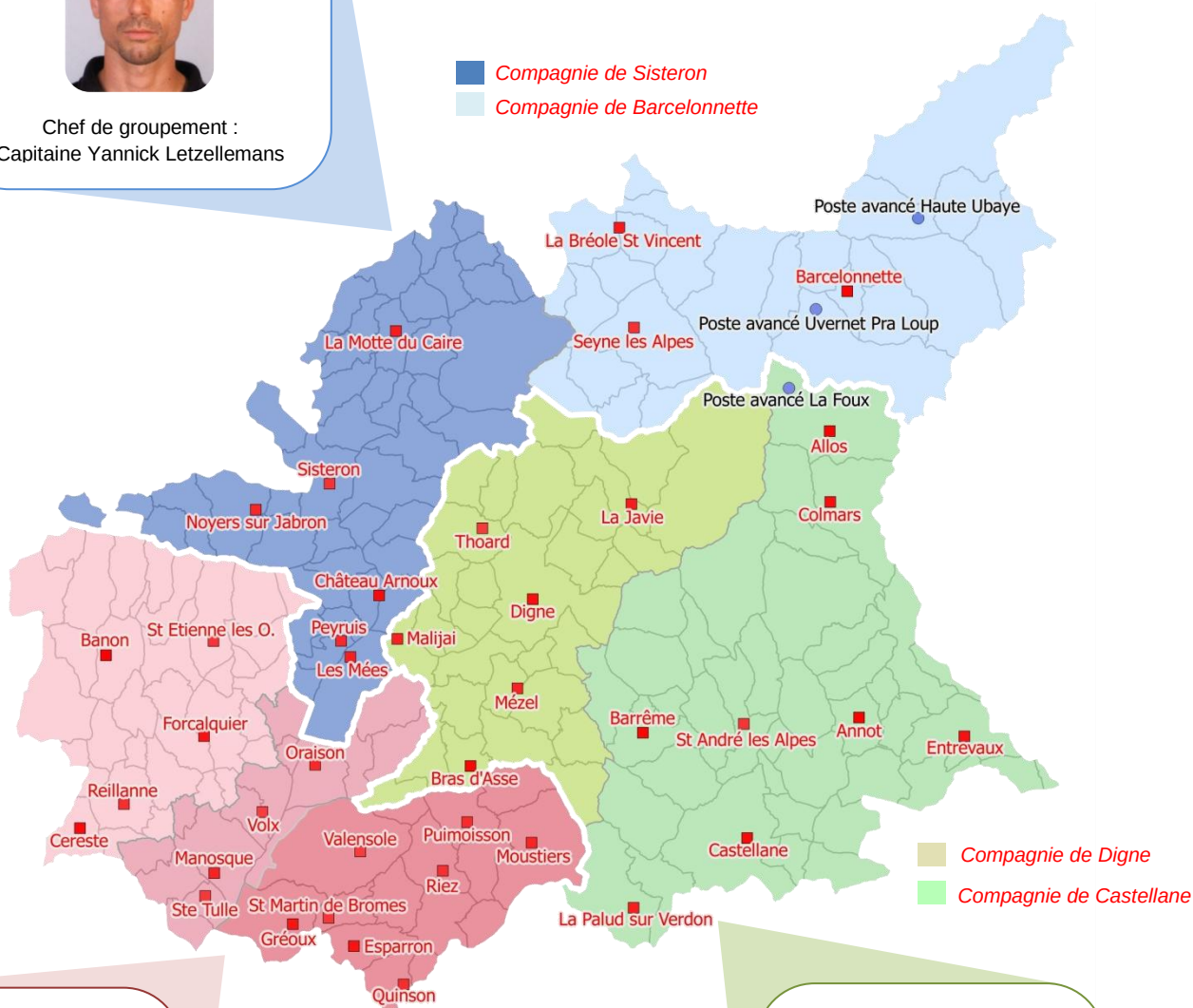
GROUPEMENT NORD



Chef de groupement :
Capitaine Yannick Letzellemans

■ Compagnie de Sisteron

■ Compagnie de Barcelonnette



GROUPEMENT SUD



Chef de groupement :
Capitaine Christophe Devaux

■ Compagnie de Forcalquier

■ Compagnie de Manosque

■ Compagnie de Riez

GROUPEMENT CENTRE



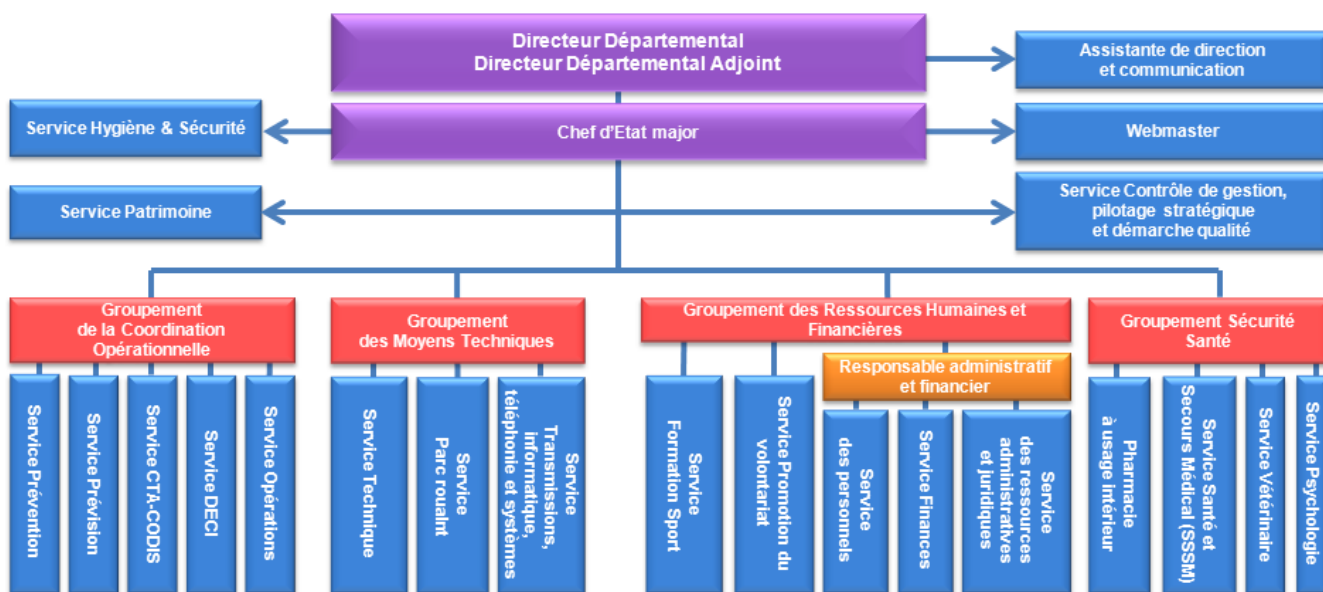
Chef de groupement :
Commandant Denis Paret

Pour que les centres de secours soient en mesure d'apporter une réponse opérationnelle rapide et adaptée, les services de la Direction départementale leur viennent en appui.

1.3. Organisation fonctionnelle de soutien

Les groupements fonctionnels sont composés de Sapeurs-Pompiers professionnels et de personnels administratifs techniques et spécialisés (PATS) qui travaillent conjointement au sein de la direction départementale, située à Digne-les-Bains. Ceux-ci ont pour fonction première de venir en soutien des unités territoriales. Ils détiennent l'expertise dans leur domaine et mettent en œuvre la politique relevant de leur compétence.

Les groupements fonctionnels sont placés sous l'autorité d'un chef de groupement qui fait partie du comité directeur (CODIR).



Le groupement de la coordination opérationnelle est placé sous la responsabilité d'un officier de sapeur-pompier professionnel. Il a pour but de garantir l'efficacité de la distribution des secours sur le département. Il a en charge la préparation de l'activité opérationnelle par la réalisation de plans de secours et l'organisation d'exercices réguliers.

Pour cela, il coordonne :

- le service de **Prévention**, qui étudie les dossiers d'urbanisme, conseille les autorités ainsi que les exploitants, et veille au respect de la réglementation en matière de sécurité contre l'incendie. Cela concerne les établissements recevant du public (ERP), les immeubles d'habitation, les bâtiments soumis au Code du travail et les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- le service **Prévision**, qui élabore des mesures préparatoires pour faciliter la prise de décision lors de sinistre et limiter les effets. Ce service travaille en relation avec les élus et les différents services publics. Il contribue notamment à la réalisation de plans particuliers, à l'analyse des risques lors de manifestations, au conseil des élus en matière de défense extérieure contre l'incendie (DECI), etc. ;
- le **Centre de Traitement de l'Alerte (CTA)** chargé de la réception des alertes 18/112 et le **Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS)**, chargé de la coordination opérationnelle.





Le groupement des Moyens Techniques est placé sous la responsabilité d'un officier de sapeur-pompier professionnel. Il a pour principales missions d'assurer, d'une part, le soutien technique aux unités opérationnelles réparties sur le département et, d'autre part, de venir en appui des groupements fonctionnels pour leur mettre à disposition l'environnement nécessaire à la bonne marche du service.

En 2015, le groupement des Moyens Techniques a assuré :

- 1334 contrôles sur le parc roulant
- 5220 contrôles et entretiens sur des éléments d'habillement : casques, textiles, etc.
- 7720 contrôles et actions de maintenance des petits matériels : lots de sauvetage, tuyaux, harnais, détecteurs de monoxyde de carbone, échelles, etc.
- 711 contrôles, actions de maintenance ou remplacement de matériel de transmission.

Le groupement des Ressources Humaines et Financières est placé sous la responsabilité d'un officier de sapeur-pompier professionnel. Il a pour principales missions d'assurer le suivi de la vie professionnelle de chaque agent du SDIS. Cela inclut :

- le développement du volontariat
- le recrutement
- la gestion des carrières (SPP, PATS, SPV)
- les paies
- la gestion des compétences, dont l'objectif est d'anticiper les évolutions de carrière et les ressources, pour les adapter aux nouveaux besoins
- la formation des agents
- l'action sociale
- la mise en œuvre du budget.



Le Groupement Sécurité Santé est placé sous l'autorité du Médecin Chef et est composé de 25 médecins, 2 pharmaciens, 2 vétérinaires, 56 infirmiers, 1 psychiatre et 3 psychologues.

Les missions du **service de santé et de secours médical (SSSM)** comprennent le secours à personnes lors des accidents, sinistres et catastrophes, le soutien sanitaire des interventions et les soins d'urgence aux sapeurs-pompiers, la surveillance de la condition physique des sapeurs-pompiers, l'exercice de la médecine professionnelle et d'aptitude des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, ainsi que l'enseignement du secourisme. Le SSSM participe également au secours technique en relation avec les équipes spécialisées (secours en montagne, risque technologique, plongée, sauvetage-déblaiement,...). Il peut enfin être engagé lors de missions de secours internationales.

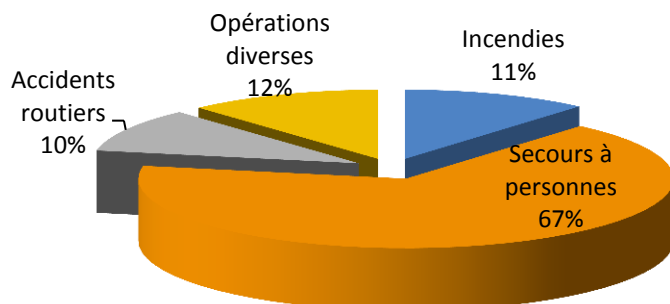
En 2015, le personnel du SSSM a réalisé **308 entretiens infirmiers** et **1115 visites médicales**.



1.4. Une forte exposition aux risques

Indice de gravité des interventions pour le SDIS 04 : 36 ‰, contre 5 ‰ pour le SDIS 13 ou 83, soit un niveau d'exposition aux risques des sapeurs-pompiers bas-alpins **7 fois plus important**. Ce chiffre s'explique notamment par l'étendue et la complexité géographique du territoire à défendre.

Bilan opérationnel départemental 2015



- 60 043 demandes de secours traitées par le centre de traitement des alertes.
- 13343 interventions (+ 8 %)

1.5. Des moyens humains comptés

1487 sapeurs-pompiers volontaires, dont :

- 25 médecins
- 2 pharmaciens
- 2 vétérinaires
- 56 infirmiers
- 1 psychiatre
- 3 psychologues

69 sapeurs-pompiers professionnels
38 personnels administratifs et techniques
6 volontaires en service civique



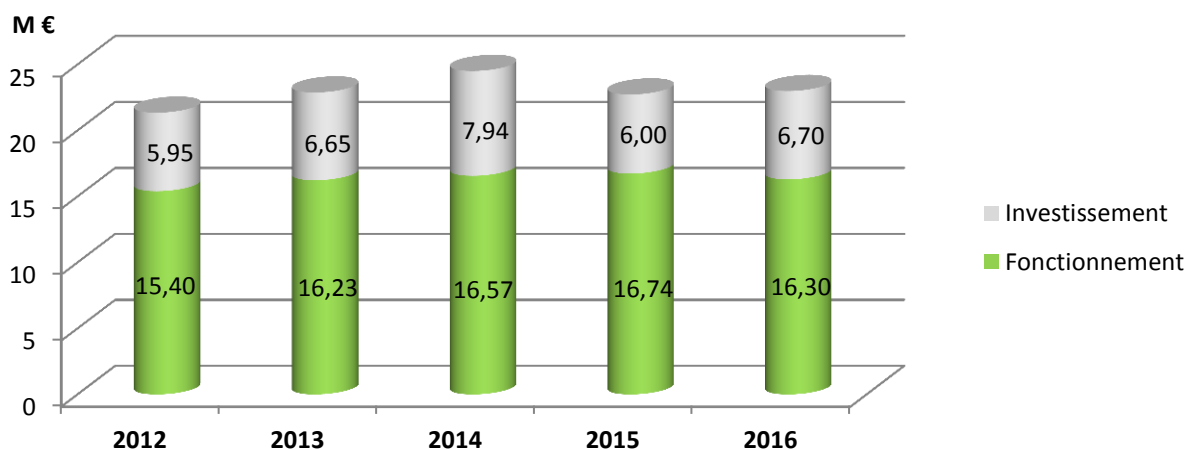
Taux de féminisation départemental : 24 %



1.6. Des ressources maîtrisées

Coût annuel : 114,66 € / hab dont 81,37 € en fonctionnement.
Coût lié au risque feu de forêt : 7 € / an / hab.

Evolution du budget primitif du SDIS 04 sur les 5 dernières années



Le budget 2016

Budget primitif :

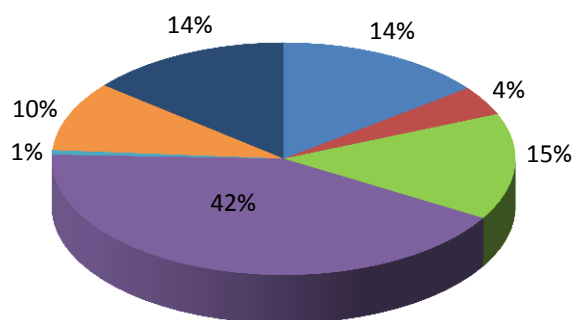
Section d'investissement :
Section de fonctionnement :

23 161 K€

6 865 K€

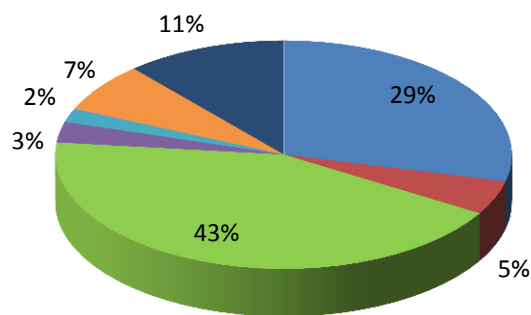
16 296 K€

Répartition des dépenses



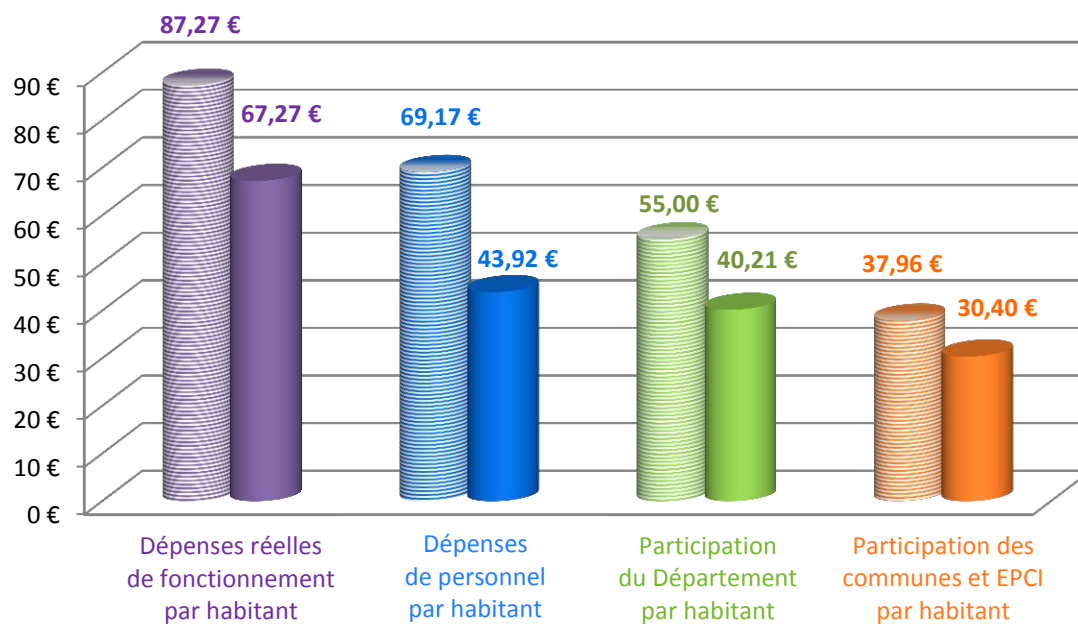
- Programme d'équipement
- Construction et travaux casernes
- Achats et charges externes
- Charges de personnel
- Subventions et contingents
- Annuité dette
- Amortissement

Répartition des recettes



- Contribution des communes
- Contribution des E.P.C.I.
- Contribution du Département
- Contribution de l'Etat
- Subvention de l'Europe
- Autres recettes
- Emprunt

Comparaisons budgétaires avec les autres SDIS soumis au risque feu de forêt



Moyenne pour les SDIS soumis aux feux de forêt



SDIS 04

2. Le Centre de secours d'Oraison

2.1. Communes défendues en premier appel

- La Brillanne
- Le Castellet
- Entrevennes
- Lurs
- Oraison
- Puimichel

2.2. Ressources humaines

46 Sapeurs-pompiers volontaires

dont 2 employés communaux, non conventionnés



Le chef de centre



Capitaine Alain MOSCONI

Age : 49 ans

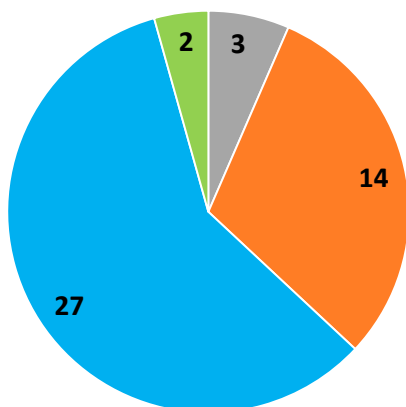
Profession : Directeur commercial
Sapeur-pompier volontaire depuis : juillet 1984

Chef de centre depuis : novembre 2003

Tel. : 06 07 04 80 39

Adjoint : Lieutenant Jean-Marc ALLEMAND

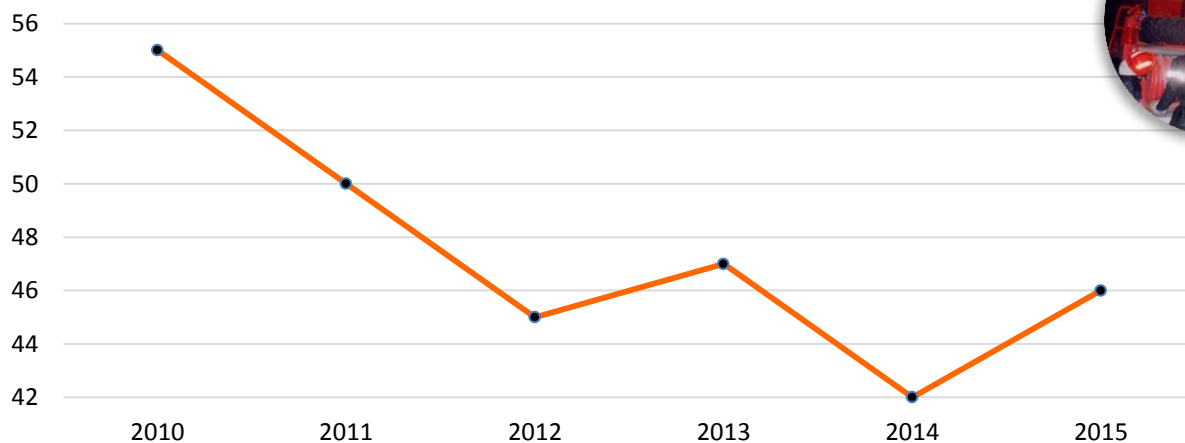
Les effectifs du centre de secours



■ Officiers ■ Sous-officiers
■ Hommes du rang ■ Service santé



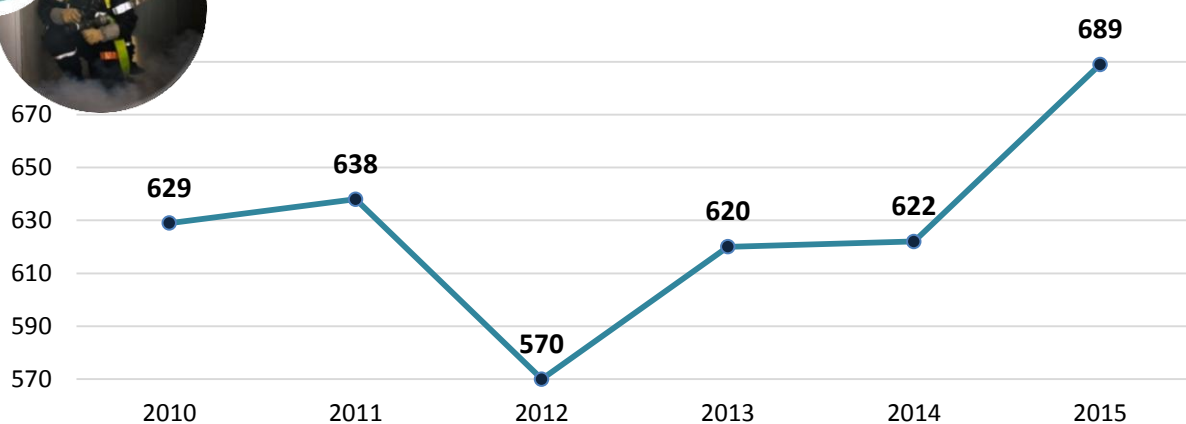
L'évolution des effectifs du centre



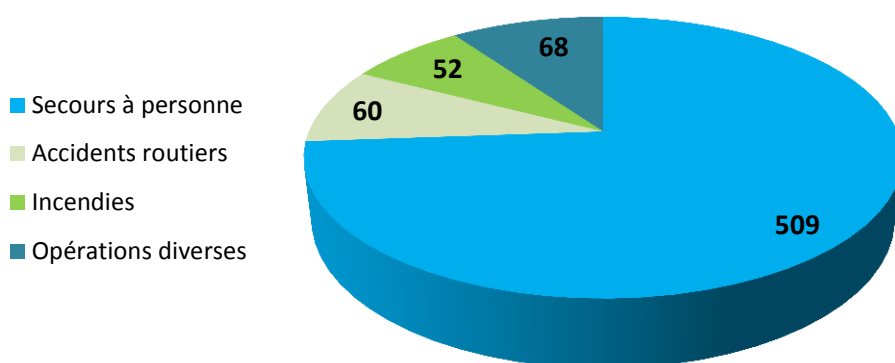
2.3. L'activité opérationnelle du centre de secours en 2015



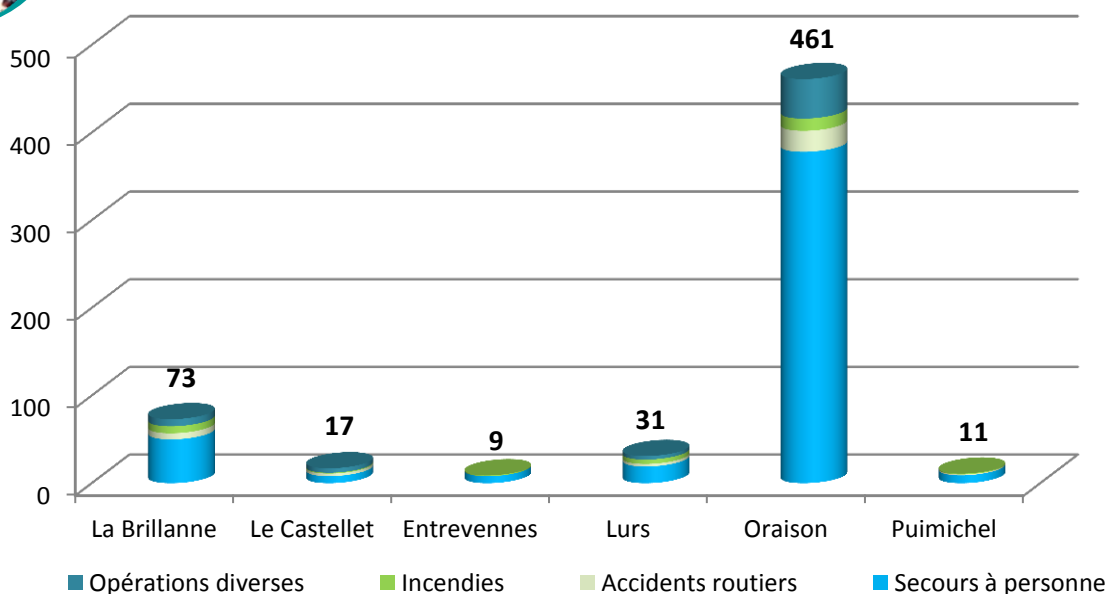
Evolution du nombre des sorties de secours sur 5 ans



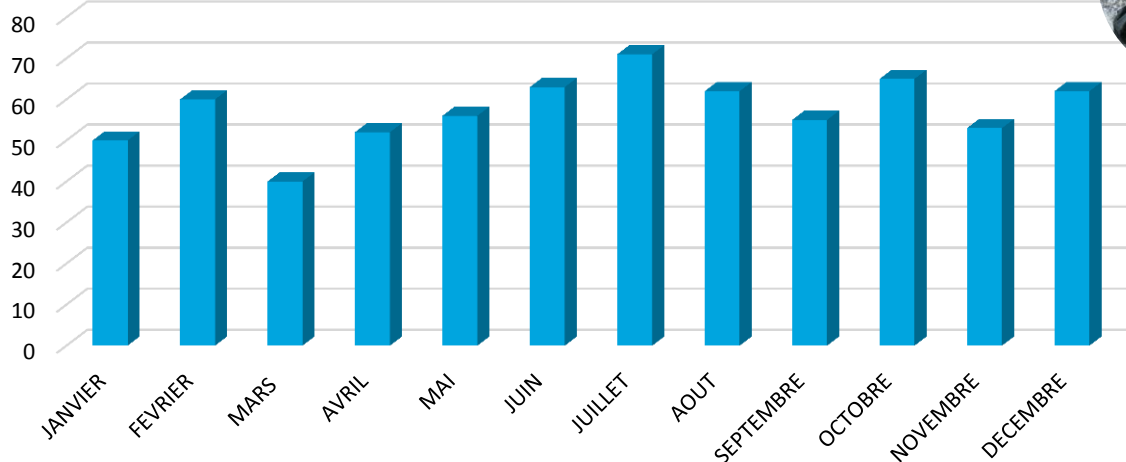
Répartition des sorties de secours par nature



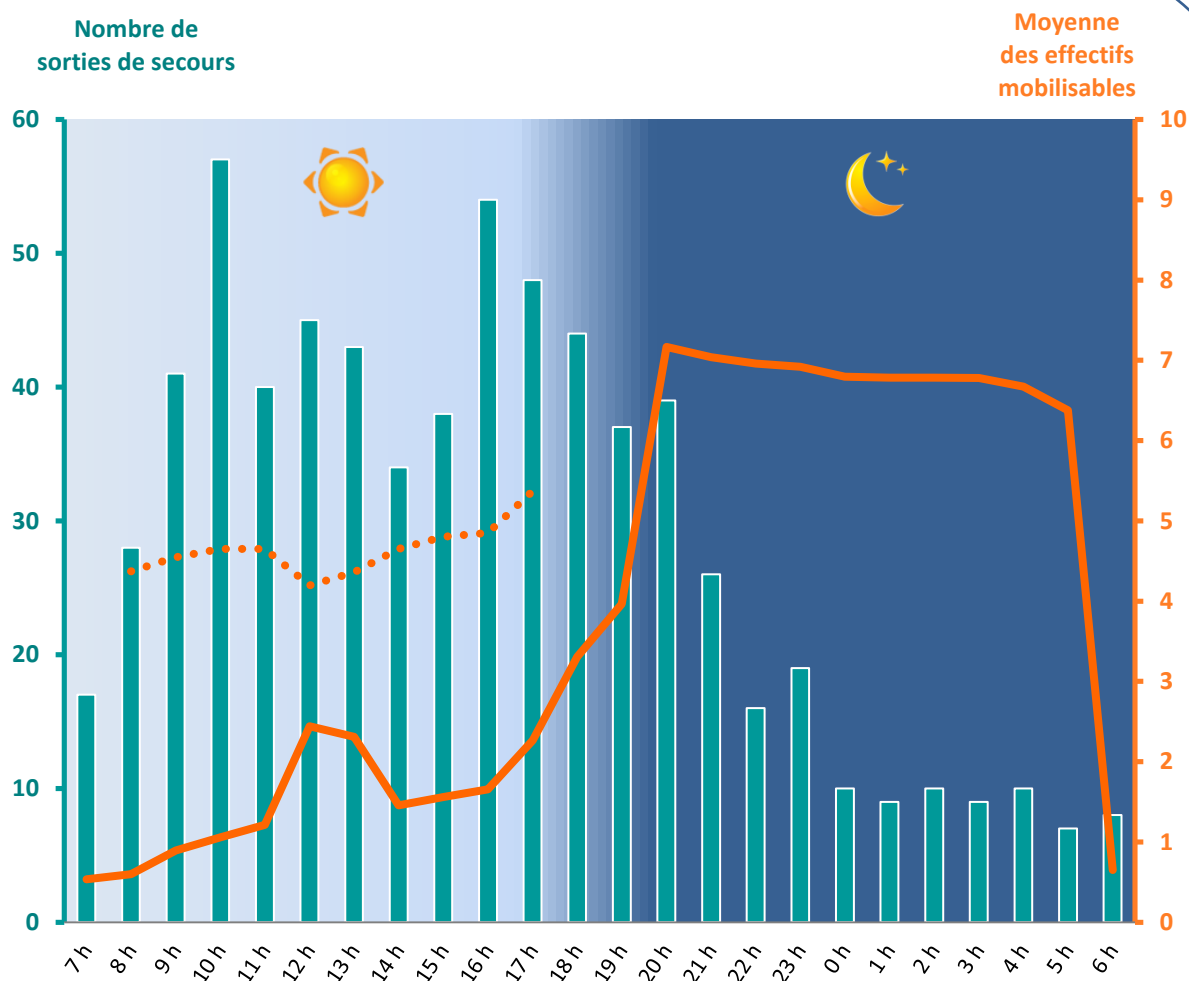
Répartition des interventions par commune et par nature



Répartition mensuelle des sorties de secours



Moyenne des effectifs mobilisables les jours ouvrables et répartition des sorties de secours par tranches horaires



- Nombre de sorties de secours en 2015
- Moyenne des effectifs mobilisables les jours ouvrables
- Moyenne des effectifs mobilisables les jours ouvrables, en présence de saisonniers



